

Malgré cet attrait économique du piégeage la « nourriture provenant du bois » occupe encore une place importante dans la culture des Montagnais/Innus de Mashteuiatsh comme l'explique l'historien Camil Girard :

« L'apport de nourriture provenant de la forêt est ainsi considéré comme un revenu monétaire complémentaire. Cet apport de nourriture venant de la chasse ou de la pêche semble diminuer d'année en année, tout comme le

plus de temps aux activités de piégeage.

alimentaires comme la farine, le saindoux, le sel, le thé, etc., a permis aux chasseurs de consacrer commerciales n'a pas toujours été facile à maintenir et, avec le temps, l'achat de produits l'équilibre entre la chasse et la pêche à des fins alimentaires et le piégeage à des fins d'assurer d'abord et avant tout la subsistance de leurs familles par la chasse et la pêche. Mais Innus ont été souvent définis comme des trappeurs, alors que leur premier souci a toujours été contact et l'établissement de postes de traite en plusieurs endroits du Nitassinan, au point où les de poisson. Le piégeage des animaux a fourrure a augmenté en importance avec la période de La chasse et la pêche fournissent la plus grande partie de l'alimentation sous forme de viande et de bois, le prélèvement d'écorces de bouleau, la collecte de petits fruits et de plantes médicinales.

Les principales activités économiques en territoire sont la chasse, la pêche, le piégeage, la coupe

2.4 – Les rapports économiques

semblable à celui de la jachère pour les terres agricoles (voir Figure 1).

parties du territoire sur quelques années. Il s'agit d'un principe d'utilisation du territoire cycle pluriannuel d'activités qui consiste à faire une rotation dans l'exploitation de différentes le déplacement vers un lieu de rencontre ou de séjour (poste de traite, réserve). Il existe aussi un chasse au gibier de printemps (castor, oiseaux migrateurs); les activités estivales commençant par d'automne marquée par l'installation et la levée des pièges; la chasse au gros gibier en hiver; la de chasse à partir d'un lieu de départ qui peut être le poste de traite ou la réserve; la chasse grand de périodes, tel que celui-ci en six périodes : le déplacement ou « montée » vers le territoire Montagnais/Innus. Le cycle annuel d'activités peut être découpé en un nombre plus ou moins

2.3 - Les rapports temporels

Outre la chasse et le piégeage, la pêche a toujours été une activité de production majeure pour les Montagnais/Innus, mais qui est assez peu documentée dans la littérature. Plusieurs espèces sont capturées à différents moments de l'année, même en hiver, mais ce sont surtout les salmonidés (saumon atlantique, truites, ouananiches) qui sont les plus recherchés. Dans les années 1980, les poissons représentaient 22% du poids de la récolte faunique totale des Mamit Innuat ou Innus de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord (Charest et Walsh 2003 : 45). À Mashteuiatsh la pêche dans les lacs et les rivières situés en territoire ancestral représente aussi une partie importante de la récolte faunique, mais les seules données quantitatives disponibles concernent la pêche dans le Piékouagami (lac Saint-Jean). Ainsi, entre 1997 et 2002, les pêcheurs y ont capturé « un minimum de 3 569 ouananiches et 38 141 dorés » (Girard 2008 : 75) représentant respectivement environ 10% et 6% de la récolte totale de ces deux espèces. Les autres espèces capturées pour la consommation sont le meunier, le brochet, le corégone et la barbotte (*Idem*).

L'intensification du piégeage a eu aussi ses effets sur la division du travail entre hommes et femmes, les premiers s'occupant davantage de faire la tournée de leur lignes de pièges et les secondes assurant davantage d'activités domestiques et travaillant en plus à la préparation des peaux pour le marché. Ainsi, comme l'explique Brassard (1983 : 64) pour les Montagnais/Innus de Mashteuiatsh, « Les femmes résident au camp principal pendant que les chasseurs font la trappe. Leur travail comprend l'entretien du camp principal et la préparation des peaux capturées. »

Même s'il est en diminution depuis les années 1970 en raison du faible prix des fourrures, le piégeage demeure une activité économique et culturelle valorisée à Mashteuiatsh puisque les trappeurs innus de cette communauté ont capturé bon an mal an environ 45% de tous les castors récoltés par l'ensemble des communautés montagnaises/innues du Québec entre les années 1972/73 et 1998/99 (*Idem*).

revenu de la vente des fourrures. Cependant tant la chasse que la pêche apparaissent comme des activités indispensables pour assurer la pérennité de la culture innue avec le territoire. » (Girard 2008 : 73)

Au moment des contacts, la technologie utilisée par les Innus était déjà bien adaptée à la pratique des différentes activités de production et faisait appel à des produits locaux tels que le bois, l'écorce, les peaux, les andouillers, la pierre, les os. Les échanges commerciaux ont favorisé l'acquisition d'outils, d'armes et de différents objets matériels plus efficaces et plus durables qui ont permis d'améliorer le rendement dans l'exploitation des ressources des territoires jusqu'à l'utilisation actuelle des motoneiges, moteurs hors bord, embarcations en fibre de verre, etc. Toutefois les moyens de transport ingénieux et très bien adaptés aux conditions du milieu que sont le canot, les raquettes à neige et le toboggan demeurent d'usage courant et ont été adoptés par les Euro-canadiens comme on le sait. En milieu forestier la tente facilement démontable en fonction des déplacements sur le territoire demeure l'habitation privilégiée. On utilise aussi des camps construits en bois rond ou en contreplaqué. Dans les réserves c'est la maison de type bungalow qui est le modèle le plus courant, signe évident de la sédentarisation.

2.5 – Les rapports démographiques

Au plan démographique, l'importance des effectifs des groupes montagnais/innus et la densité de la population ont reflété pendant longtemps les capacités de support de leurs territoires. En raison de la grande dispersion des ressources exploitables, la population était dispersée en petits groupes (unités familiales et multifamiliales, petites bandes) sur d'immenses territoires. Il y avait un rapport d'équilibre entre la population et le territoire fréquente lorsque les ressources demeureraient stables. La densité de la population était donc faible avec une moyenne générale qu'on peut estimer à environ une ou deux personnes par cent kilomètres carrés. Par exemple, l'historien Georges Fortin (1991 : 36) mentionne une densité de 0,02 personne par kilomètre carré pour les Porc-épics (Kakouchaks). En estimant la superficie totale des territoires occupés par l'ensemble des Montagnais/Innus à environ 300 000 à 400 000 kilomètres carrés, leur population totale au moment du contact peut être évaluée à quelques milliers de personnes. Selon l'archéologue Jean-François Moreau (1994 : 43), elle ne pouvait être « guère au-delà de deux à trois milles individus » pour l'ensemble du bassin hydrographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De leur côté, Girard et Perron (1989 : 106) estiment « aux alentours de 1 500 » la population du Saguenay avant les épidémies.

Pour sa part, l'anthropologue Diamond Jenness (1955 : 274) évalue à 5 500 l'effectif total des Montagnais/Innus avant le contact et les données fournies par l'archéologue Daniel Chevrier

Cette typologie des différents regroupements sociaux s'inspire de celle élaborée par Eleanor Leacock à partir de sa lecture des *Relations des Jésuites*. (v.g. Leacock 1969 : 9-12). Avec la sédentarisation, la réserve est devenue le lieu de rassemblement en macrobande transformée progressivement en une bande administrative pour les Affaires indiennes. Avec le temps et la constitution de territoires de chasse familiaux fréquentés régulièrement par les mêmes groupes, ce

L'occupation et l'exploitation du territoire par les Montagnais/Innus repose sur une organisation sociale et politique bien adaptée aux contraintes du milieu. Les unités d'exploitation de base sont des groupes sociaux dont la principale caractéristique est la souplesse, ou la flexibilité de leur composition, en raison du nomadisme et du processus de dispersion ou de regroupement sur le territoire selon les saisons. Le plus petit de ces groupes est la famille nucléaire composée d'un couple et de leurs enfants non mariés. Mais, pour des raisons de sécurité et d'entraide pour la pratique d'activités comme la chasse au gros gibier, l'unité sociale fondamentale est le groupe multifamilial composé de plusieurs familles apparentées vivant ensemble une bonne partie de l'année. La micro-bande ou bande locale était un regroupement saisonnier pour la pratique d'une activité collective comme la chasse au caribou ou la réalisation d'un rituel religieux comme le *makusham*, mais ce type d'unité sociale n'existe plus aujourd'hui. Les macrobandes ou bandes régionales qui se constituaient l'étaient lors de convergence vers des points de rencontre à l'embouchure de rivières ou des postes de traite étaient les unités à l'intérieur desquelles se réalisaient les alliances matrimoniales. Comme on l'a vu, les liens de parenté jouaient un rôle fondamental dans la composition des unités sociales de base.

2.6 – Les rapports sociaux

(1996 : 121) sont à peu près du même ordre. Ces estimations sont à mi-chemin entre celle - peut être surestimée - de 7 000 avancée par Raynald Parent (1982 : 36-37) et celle d'Eleanor Leacock (1981a : 192, 1986 : 146) qui est de 4 000. L'historien Victor Tremblay (1984 : 82) apparaît fort généreux avec le chiffre de 10 000. En comparaison, selon John Dickenson (1996 : 19), la population autochtone totale pour l'ensemble du territoire québécois vers les années 1500 peut être évaluée à 23 500 personnes dont 16 000 vivant en dehors de la vallée du Saint-Laurent. Nous reviendrons à la fin de ce rapport sur les changements démographiques qu'ont connus les Montagnais/Innus suite aux contacts.

Comme on l'a vu précédemment, il n'y avait pas de chefferie ni de chef tel qu'on peut le concevoir dans la société euro-canadienne et tel qu'il pouvait en exister dans des sociétés sédentaires comme les Iroquoiens. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de structure politique, mais celle-ci était informelle et contingente à l'organisation sociale. Les groupes

« ...cette flexibilité des groupes d'exploitation et des zones fréquentées est basée sur une perception du territoire comme propriété collective des Montagnais de Pointe-Bleue et des autres groupes adjacents : d'où la connaissance d'un vaste territoire, la pratique de l'entraide et la répartition égale des ressources. » (Brassard 1983 : 39)

Sur ce point l'exemple de Mashteuiatsh peut encore être cité :
« ...cette flexibilité des groupes d'exploitation et des zones fréquentées est basée sur une perception du territoire comme propriété collective des Montagnais de Pointe-Bleue et des autres groupes adjacents : d'où la connaissance d'un vaste territoire, la pratique de l'entraide et la répartition égale des ressources. » (Brassard 1983 : 39)

À l'instar des autres sociétés de chasseurs-cueilleurs, sur les territoires de chasse les Montagnais/Innus forment une société égalitaire peu hiérarchisée. Les différenciations sociales découlent surtout de l'âge, du sexe et des dispositions physiques et mentales des individus. Le meilleur chasseur actif était reconnu comme le responsable du groupe et « maître de chasse ». Il n'y avait pas d'appropriation privée de partie du territoire, tous y avaient un accès égal et il y avait des règles de partage des captures afin que tous les membres du groupe aient le nécessaire.

2.7 – Les rapports politiques

« Pendant la montée sur le territoire et lors du retour vers Pointe-Bleue, les groupes multi-familiaux se séparent et se reforment aux confluent des rivières. La composition des groupes peut varier d'une année à l'autre, favorisant ainsi une connaissance élargie des différentes régions. Chez les aînés, l'expérience ainsi acquise au cours des années se traduit par une connaissance unique et privilégiée du territoire. » (Brassard 1983 : 19)

Le passage suivant tiré du rapport de Brassard illustre bien le caractère changeant de la composition des groupes de chasse à Pointe-Bleue/Mashteuiatsh pour la période correspondant aux premières décennies du 19^e siècle :

« Pendant la montée sur le territoire et lors du retour vers Pointe-Bleue, les groupes multi-familiaux se séparent et se reforment aux confluent des rivières. La composition des groupes peut varier d'une année à l'autre, favorisant ainsi une connaissance élargie des différentes régions. Chez les aînés, l'expérience ainsi acquise au cours des années se traduit par une connaissance unique et privilégiée du territoire. » (Brassard 1983 : 19)

Le passage suivant tiré du rapport de Brassard illustre bien le caractère changeant de la composition des groupes de chasse à Pointe-Bleue/Mashteuiatsh pour la période correspondant aux premières décennies du 19^e siècle :

territoire.

sont les familles et les groupes multifamiliaux qui sont devenus les unités fonctionnelles en

Toutefois « l'école des Blancs », maintenant de fréquentation obligatoire, a remplacé en partie la forêt comme milieu éducatif dispensateur de connaissances. Les parents qui ont connu « la vie dans le bois » à l'année considèrent que la fréquentation de l'école à plein temps pendant la période des longs séjours en forêt nuit beaucoup à l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à la poursuite des activités traditionnelles de chasse, pêche et piégeage qui ne peuvent que se transmettre en forêt et et non pas en milieu scolaire. Toutefois, des cours de langue et de culture contribuent à transmettre aux écoliers qui ne peuvent aller

apprennent les règles de la vie montagnaise, une façon de vivre ».

chasse et de la trappe. Il est également très important sur le plan culturel, car les jeunes y confirme que « Le territoire de chasse familial ... est le lieu d'apprentissage des techniques de la *Histoire et culture innues de Belesiamites* publié par Pierre Frenette et Dorothee Picard (n.d. : 221) culture traditionnelle montagnaise/innue. Au sujet de « L'éducation des enfants » le document c'est encore de cette façon que les jeunes garçons et jeunes filles apprennent les fondements de la formels. Cette « école de la forêt » existe toujours lorsque les familles séjournent en territoires et enfants. Il se faisait surtout par démonstrations et observations plutôt que par des discours était dispensé en forêt sur les territoires de chasse par des adultes des deux sexes au profit des se faisait principalement à l'intérieur de la famille et du groupe multifamilial. Cet enseignement Autrefois, en l'absence d'écoles, la transmission des connaissances d'une génération à une autre

2.8 – Les rapports éducatifs

familles qui ne s'y sentaient plus à l'aise.

Une des principales façons de régler les conflits était la scission du groupe avec le départ des étaient assurés par les pressions que pouvaient exercer les uns sur les autres les membres adultes. À l'intérieur des groupes multifamiliaux et des bandes, le contrôle social et le respect des normes entre eux les modalités d'occupation et d'utilisation des territoires qu'ils fréquentaient.

leaders n'intervenaient pas dans les affaires internes des groupes multifamiliaux qui arrangeaient qualité d'orateur. Leur rôle était peu valorisé et ils avaient peu de pouvoir de coercition. Ces connaissances, leurs performances à la chasse et lors des déplacements, leur sagesse et leur multifamiliaux et les bandes avaient des leaders qui étaient des personnes respectées pour leurs

régulièrement en forêt de nombreux éléments de la culture ancestrale des Montagnais/Innus, de façon plus théorique que pratique cependant.

2.9 - Les rapports spirituels et religieux

Au plan spirituel et religieux, les Montagnais/Innus se considèrent comme faisant partie de la nature au même titre que ses autres composantes, animaux, végétaux, rivières, chutes, éléments atmosphériques. À leurs yeux, tous ces éléments possèdent un « esprit » ou une « âme », d'où le terme « animisme » utilisé souvent pour désigner cette conception des rapports avec le milieu ambiant. Leur monde spirituel est ainsi rempli de bons et mauvais « esprits » intervenant régulièrement dans leur vie qu'il faut honorer ou combattre. Différents rituels et pratiques, décrits en détail par l'anthropologue Frank G. Speck (1935) et plus récemment par l'ethnologue montagnais/innu Jean-Louis Fontaine (2006) caractérisent l'univers religieux des Montagnais/Innus.

Au centre des pratiques se trouve le chamanisme qui se fonde sur la croyance que des individus détenteurs de forces ou de pouvoirs particuliers pouvaient intervenir efficacement pour rendre les esprits plus favorables ou, au contraire, éloigner les mauvais esprits. On recourait en particulier au chaman lorsque le gibier se faisait rare et il aidait à le localiser par la cérémonie de la « tente tremblante ». D'autres pratiques connues sont la tente à vapeur ou « suerie », la scapulimancie (procédé divinatoire utilisant l'omoplate d'un gros animal), l'interprétation des rêves, le jeûne, l'usage du tambour accompagné de chants spéciaux, des repas festifs en l'honneur du caribou appelés *makusham*, et surtout le respect des esprits des animaux. Cette dernière pratique consiste d'une part à faire des prières et des offrandes envers les esprits des animaux pour se les rendre propices et, d'autre part, en mettant à l'écart des prédateurs les os des gibiers importants, tels que l'ours, le caribou, l'orignal, le castor. Ces rituels et pratiques ont continué à être célébrés en forêt loïn du regard des missionnaires longtemps après la christianisation officielle des Montagnais/Innus. Le film *Mémoire battante* du cinéaste Arthur Lamothe (1983) en témoigne de façon éloquente. À part le chamanisme et la tente tremblante elles n'ont pas été abandonnées et elles connaissent même une nouvelle vigueur, ce qui est le cas en particulier de la pratique de la suerie qui se fait ouvertement dans les communautés.

Les Montagnais/Innus possèdent ainsi des systèmes sophistiqués de classification des espèces fauniques et végétales. Ces systèmes de connaissances écologiques sont en bonne partie fondés sur les différents types d'exploitation qu'ils font de l'ensemble des ressources de leurs territoires qui leur assurent leur subsistance.

« L'ainé de chaque groupe multi-familial est reconnu pour posséder la plus complète connaissance du milieu naturel et des façons de se comporter face à ce milieu. Pour les chasseurs plus jeunes, c'est de lui que viennent leurs connaissances du territoire et des habitudes animales. Chaque espèce animale a ses caractéristiques : habitat de prédilection, alimentation habituelle, saison de capture, technique de capture, utilisation de chaque partie de l'animal, façon d'apprêter sa chair, etc. L'interdépendance des espèces est aussi très importante, notamment en ce qui concerne les chaînes alimentaires... » (Brassard 1983 : 90)

Toutes les connaissances du milieu naturel de leurs territoires que possèdent les Montagnais/Innus sont tellement précises que l'anthropologue Daniel Clément (1990, 1995) les qualifie d'ethnoscience. Selon cet auteur, elles sont comparables aux connaissances scientifiques de notre société parce qu'elles s'appuient sur les mêmes bases d'observation systématique, de classification et de comparaison. Comme l'écrit Brassard au sujet des Montagnais/Innus de Mashteuiatsh :

2.10 – Les rapports cognitifs

« Il a existé et existe encore des réticences à parler de pratiques rejetées par les missionnaires catholiques, mais il ressort que, au-delà de ces pratiques spirituelles, les valeurs qu'elles défendent demeurent. Ces valeurs prônent le respect du monde vivant, l'interdépendance des espèces et la nécessité du partage. » (Brassard 1983 : 71)

En raison de l'influence des missionnaires, ces croyances et pratiques ont été constées, en partie abandonnées ou encore ou cachées. Selon Brassard :

2.11 – Les rapports discursifs

En 1980, les anthropologues José Mailhot et Sylvie Vincent ont réalisé pour le Conseil Atikamek-Montagnais une magistrale étude intitulée *Le discours montagnais sur le territoire*. Même si les données qu'elles ont utilisées sont contemporaines, il est permis de croire qu'elles représentent bien la pensée séculaire des Innus par rapport à leur territoire. Il en est de même pour le livre plus récent du juriste Jean-Paul Lacasse intitulé *Les Innus et le territoire. Innu Tipentiamun* (2004). Les Montagnais/Innus considèrent que leur droit sur leur territoire ancestral est celui du « premier occupant » fondé sur l'antériorité et la continuité de l'occupation, la volonté divine, l'absence de traité ou de cession de terres, les activités d'exploitation ou le travail qu'ils y exercent, la connaissance qu'ils ont de ses ressources et de sa géographie et l'aménagement qu'ils en ont fait. Ils conçoivent aussi que leur lien au territoire ou à la terre comme un rapport d'appartenance. Ils appartiennent à la terre et non l'inverse. Ce lien en est un de responsabilité à la fois communautaire et collective, familiale et individuelle. Le terme « gardiennage » peut aussi être utilisé pour le qualifier. Les Montagnais/Innus se définissent souvent comme les « gardiens » du territoire ou ceux qui doivent « en prendre soin », que ce soit le Nitassinan – le territoire de l'ensemble des Innus – ou simplement le territoire familial avec lequel ils sont plus familiers (Mailhot et Vincent 1980 : 1-72).

Les Montagnais/Innus considèrent de plus leur territoire comme fournisseur de toutes choses : nourriture, vêtements, abris, moyens de transport, médicaments et ainsi de suite (Lacasse 2004 : 55). Il est leur magasin, leur richesse ou leur banque dans laquelle ils peuvent puiser à chaque fois qu'ils en ont besoin. Il leur a permis de vivre – et de bien vivre selon plusieurs – dans le passé et il assurera leur avenir. C'est pourquoi il faut le protéger et ne pas laisser les autres en abuser. Comme les Montagnais/Innus sont de « grands voyageurs », ils sont allés partout sur le territoire. Ces déplacements évitaient la surchasse dans une partie de territoire et favorisaient la reproduction du gibier. Un ensemble de règles régit la circulation sur le territoire et le partage des terres et des ressources. Ainsi, pour aller chasser sur le territoire d'un autre, il faut demander au préalable la permission au « maître du territoire ». Par ailleurs, ce « maître » a des responsabilités vis-à-vis les autres, en particulier celle de l'hospitalité et du partage. Ce principe d'entraide selon les besoins et les capacités des uns et des autres concerne au premier chef les parents, mais aussi les voisins territoriaux et ceux qui circulent sur le territoire et qui peuvent se trouver en difficulté.

2.12 – Les rapports toponymiques

L'occupation immémoriale du Nitassinan par les Montagnais/Innus se traduit tout spécialement par tous les noms - ou toponymes - qu'ils ont donnés à toutes et chacune de ses parties : rivières, chutes, rapides, lacs, ruisseaux, baies, anses, pointes de terre, escarpements, collines, montagnes, sites d'une catastrophe naturelle comme un feu de forêt, lieux de mésaventure de personnes, etc. Ils ont fait de même pour de nombreux lieux fréquentés : sites de rencontres, sites de campements, portages, lieux de sépulture, endroits mentionnés dans la tradition telles que contes, légendes, mythes, etc. Dans le cadre du projet CAMROUT portant sur l'occupation et l'utilisation du territoire par les Montagnais/Innus et les Atikamekw des milliers de toponymes ont été recueillis sur des cartes topographiques et par enregistrements sonores, puis transcrits, traduits et localisés par des coordonnées militaires. Pour donner un exemple plus précis on peut citer une carte au 1 : 500 000 des principaux toponymes du territoire de la communauté de Betsiamites apparaissant dans le rapport de Jacques Frenette (1983 : Carte 10) sur l'occupation et l'utilisation du territoire par ses membres. Seuls ont été retenus les toponymes le long des trois principaux axes de circulation sur le territoire, soit les rivières Bersimis, aux Outardes et Manicouagan, avec un affluent majeur de cette dernière, la Toulououstouc. La carte comprend au total 217 toponymes répartis de la façon suivante : bassin de la rivière Bersimis : 84; bassin de la rivière aux Outardes : 60; bassin de la rivière Manicouagan 74.

Pour la communauté de Pointe-Bleue/Mashteuiatsh, comme l'écrit Denis Brassard (1983 : 20), « La connaissance du territoire s'exprime de façon la plus évidente par la toponymie, soit l'ensemble des noms de lieu en langue montagnaise, indiquant d'abord que chaque parcelle du territoire a été parcourue, vue et nommée par les Montagnais ». Pour illustrer son propos il présente dans son rapport de recherche une carte d'une section de la rivière Mistassibi sur laquelle sont inscrits 14 toponymes en langue innue. (*Ibid.* : Carte 5). Deux rapports de recherche récents produits par le Groupe de recherche en histoire (GRH) de l'Université du Québec à Chicoutimi concernent aussi la toponymie montagnaise/innue. Le premier portant sur la *Toponymie historique Saguenay-Lac-Saint-Jean/Côte-Nord* relève 224 toponymes amérindiens sur huit cartes datant de différentes époques entre 1597 et 1931 (Girard, Tremblay et Bergeron 2001 : 8). Le second porte plus spécifiquement sur une *Carte du Domaine du Roy en Canada* du

Plusieurs de ces toponymes sont entrés dans l'usage courant et apparaissent sur des cartes actuelles dans une graphie quelque peu différente, tels que les suivants pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et une partie de la Haute-Côte-Nord : Ashuapmouchouan, Betsiamites, Chicoutimi, Chigoubiche, Couchepagane, Escoumins, Kenogami, Manikouagan, Métabetchouan, Mistassini, Nikaubau, Onatchiway, Onistagan, Onaman (Romaine), Péribonca, Pipmuacan, Piékouagami. On les retrouve tous dans le dictionnaire *Noms et lieux du Québec* publié par la

peuple nomade innu. » (*Ibid.* : 5)

voilà comment se structure la manière de nommer les lieux dans la culture du
surtout la place de l'animal que l'on recherche sans cesse pour ses besoins,
parcourt et relie les Innus à leur territoire à travers le climat, les saisons, et
d'occupation ou de rencontre, et pourrait-on dire l'importance de l'eau qui
concrètement les lieux de passage par opposition aux lieux plus traditionnels
sa connaissance du territoire à un moment donné. L'importance de nommer
une description des lieux selon l'informateur qui nomme les lieux en fonction de
passage (grands lacs et rivières le long des routes des fourrures), se concentre sur
toponymes associés à des lieux importants de rencontres (ex. Tadoussac) ou de
Cette brève analyse montre que la toponymie des Innus, au-delà des grands
résine).
à des ressources végétales qui se trouvent dans un lieu donné : bois, écorce, raisin,
à des animaux, 7 à des poissons, 4 à des oiseaux. Enfin, 12 toponymes font références
portage, de passage, d'attente, de repos, etc). Au total, 15 toponymes sont identifiés
réfèrent à l'eau, 44 renvoient à des attributs spécifiques associés à un lieu : lieu de
besoins permet de constater que sur 12 toponymes issus de la langue innue, 36
qui réfèrent au territoire, à son utilisation selon les ressources, les saisons et les
« Une première tentative de classement des toponymes innus selon des catégories
en plusieurs catégories :

14, et ils ont pu leur donner une signification actuelle en langue française. Ils ont été aussi classés
informateurs originaires de la communauté de Betsiamites. La plupart leur étaient connus, sauf
toponymes a été relevé (Girard et St-Onge : 2006). Ces toponymes anciens ont été présentés à des
Jésuite Pierre Laure datée de 1731 - dont il sera question plus loin - dont un corpus de 131

Commission de toponymie du Québec (2006). La Commission a en banque des centaines d'autres toponymes montagnais/inus mais ils n'apparaissent malheureusement pas dans son dictionnaire.

Ces quelques exemples, auxquels on pourrait en ajouter bien d'autres, sont autant d'indicateurs particulièrement significatifs de la présence historique et continue des Montagnais/Inus sur le Nitassinan puisqu'ils en ont nommé toutes les parties en langue *inu ainun*.

2.13 – Les rapports sanitaires

En territoire forestier les Montagnais/Inus vivent généralement en bonne santé depuis qu'ils ont développé une résistance naturelle aux maladies transmises par les Européens dans les débuts des contacts et aussi grâce à l'introduction de la vaccination. Le territoire leur fournissait le nécessaire pour assurer non seulement leur survie, mais aussi leur reproduction biologique à plus long terme. Ils se nourrissent de produits frais et nutritifs qu'ils transforment eux-mêmes : viande, poisson et produits végétaux. Ils possèdent leur propre médecine qui fait surtout appel à des plantes médicinales qui avaient une multiplicité d'usages. Ils peuvent ainsi soigner de nombreux problèmes de santé : toux, maux de gorge, maladies de peau, maux d'oreille et d'yeux, maux de ventre, problèmes intestinaux, indigestion, diarrhée, fièvre, jaunisse, allergies, maux de tête, nausées, frissons, douleurs au dos, grattelle, coupures, engelures, brûlures et autres blessures, etc. (Clément 1990 : 23, 63-68). Les différentes parties des plantes utilisées à des fins de guérison sont des feuilles, des racines, des écorces, des branches (*Ibid* : 65-68). Les médicaments, préparés le plus souvent par une guérisseuse, étaient administrés sous forme de poudres, pommades, compresses, tisanes, décoctions, lavement, bain etc. Certaines parties animales étaient aussi utilisées à des fins médicinales telles que la cervelle de pie pour guérir les engelures, le fiel de lièvre pour enlever le mal de dent et le fameux « rognon » - en fait le testicule - de castor pour guérir entre autres les hémorroïdes (André 1984 : 78-80, Barriault 1971 : 150-151).

La tente à suer ou suerie – le sauna amérindien - avait aussi une fonction thérapeutique et d'hygiène corporelle. Selon Frenette et Picard (n.d. : 211) « Tous les Indiens soucieux de leur état physique pratiquent cette méthode ». Un bon bain de vapeur pouvait éviter de prendre « un coup de froid », lorsque quelqu'un tombait dans des eaux glacées, et prévenir ainsi des maladies pulmonaires par exemple.

Les Montagnais/Innus considèrent donc le milieu forestier de leur territoire comme un milieu sain, exempt de maladies contagieuses et aussi comme un endroit où se réfugier pour amorcer un processus de guérison des nombreux problèmes attribués à la vie sur une réserve, souvent vue comme un milieu malsain par contraste.

2.14 – Les rapports gestionnaires

Enfin, en termes actualisés, les Montagnais/Innus peuvent être considérés comme les gestionnaires de leurs territoires familiaux d'abord, mais aussi du territoire communautaire. Comme nous l'avons vu, ils en sont les gardiens, les responsables et les maîtres. Ils en prennent soin en évitant d'abuser de leurs ressources. Le système de rotation pluriannuelle dans l'exploitation des territoires familiaux et la mise en jachère des parties non exploitées font partie des mesures de conservation des ressources fauniques. Il en est de même pour la pratique de consiste à laisser en vie un couple de castors dans chaque cabane pour assurer la reproduction de l'espèce. Les chasseurs ne capturent que le gibier nécessaire aux besoins de leurs familles. Tout gaspillage des ressources est proscrié. L'utilisation et la gestion des terrains de chasse familiaux ou multifamiliaux se fait sous la responsabilité d'un chef de famille, généralement l'aîné de la plus vieille génération s'il est encore physiquement capable de circuler en forêt. La transmission par héritage de la responsabilité d'une partie du territoire est aussi une pratique assurant non seulement la continuité de son utilisation, mais aussi sa conservation en bon état. La bonne gestion du territoire se manifeste aussi par une forme d'aménagement des lieux fréquentés : portages, lieux de rassemblement, sites de campement, sites de sépulture, caches, endroits particuliers où laisser des messages.

Concernant les Montagnais/Innus de Pointe-Bleue/Mashteuiatsh, Brassard écrit ceci au sujet de leur souci d'une saine gestion des ressources fauniques de leur territoire :

« Que ce soit pour le castor ou pour toute autre espèce animale, la pratique d'une gestion des ressources témoigne de préoccupations profondes de la part des chasseurs. Ceux-ci insistent sur la nécessité de ne capturer que la quantité requise de ressources animales : tout excès au-delà des besoins du groupe conduit au gaspillage et...au risque de sanctions punitivesLa gestion des ressources est liée à la

connaissance des capacités de support du milieu naturel et à la

nécessité de maintenir un niveau de récolte surfrisant. » (Brassard 1983 :

69)

Dans son livre, Jean-Paul-Lacasse fait référence à la juridiction et à la gouvernance des Montagnais/Innus sur leurs territoires. Selon lui, les Innus étaient souverains sur leurs territoires, étant autonomes et libres d'y agir à leur guise. Comme l'ordre juridique innu en ce qui concerne le territoire est très différent de celui des Euro-canadiens, ceux-ci ne l'ont jamais reconnu ni respecté (Lacasse 2004 : 66). C'est pourquoi les Innus sont toujours surpris et même fâchés que des Allochtones ne respectent pas leur gouvernance et leurs principes de gestion du territoire en empiétant depuis longtemps et de plus en plus sur celui-ci et en se livrant à des activités d'exploitation incompatibles avec la pratiques de leurs activités traditionnelles.

3 - LA CONTINUITÉ D'OCCUPATION TERRITORIALE DES MONTAGNAIS/INNUS À LA PÉRIODE HISTORIQUE

Cette partie centrale du rapport traite de la continuité de la présence des Montagnais/Innus sur leur territoire ancestral nommé Nitassinan qu'ils occupent et utilisent encore aujourd'hui, même si c'est de façon différente que par le passé. Dans sa préparation, plusieurs sources documentaires ont été utilisées, tout particulièrement des cartes historiques. Nous avons constitué un corpus de photocopies et de microfiches de 110 cartes historiques conservées à la Bibliothèque et Archives nationales du Canada à Ottawa (BANC) et à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec (BANQ) et sous forme de microfiches à la Carthoèque de l'Université Laval (section microfiches). De plus, quelques cartes proviennent de textes publiés, soit un article de Charles Martijn (1980) et la thèse/rapport de recherche de Raynald Parent dans le cas des cartes de 1731 et 1732 du jésuite Pierre Laure. La liste de ces cartes avec leurs auteurs, leurs titres, leurs années de publication et des indications sur la localisation des gentiles qui y sont inscrits est fournie dans l'Annexe 1. *Les Relations des Jésuites* dans leurs versions publiées par Thwaites (1959), les Éditions du Jour (1972) et Jones (1889) ont aussi été consultées. De plus, les registres religieux de Tadoussac (Larouche 1972), Hébert (1976 et 1982) et de Sillery (1994) ont été mis à contribution.

Nous avons aussi eu recours à deux ouvrages synthèses, rédigés par deux historiens qui ont utilisé des documents d'archives. Il s'agit de la thèse de doctorat - qui est aussi un rapport de recherche publié par le gouvernement du Québec - de Raynald Parent (1985) en quatre volumes intitulée *Histoire documentaire des amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: de la préhistoire à 1760*, et du rapport en deux volumes de Maurice Rateille (1987) : *Contexte historique de la localisation des Atrikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*. À eux seuls ces deux ouvrages couvrent toute la période historique, telle que nous l'avons définie, c'est-à-dire commençant avec les premiers comptes rendus écrits et allant jusqu'à la création des premières réserves au milieu du 19^e siècle. Ils font état par la présentation de cartes synthèses de la localisation des Innus/Montagnais jusqu'aux débuts du 20^e siècle, et même davantage dans le cas du rapport de Rateille. À l'occasion nous aurons aussi recours à d'autres sources complémentaires, en particulier en ce qui concerne la thèse de la « chasse gardée » soutenue par des historiens de Chicoutimi.

Bien que globalement chronologique, les subdivisions de cette partie sont aussi thématiques et font référence à des événements ou des thèmes à connotation territoriale. Toutefois, l'analyse des cartes anciennes sera faite en deux périodes séparées par la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1760.

3.1 – Les premiers groupes de l'ensemble montagnais/innu localisés sur des cartes : Montagnets, Bersiamites, Papinachois, Ouchestigoueks, Chisedecs, Oumamioueks, Tadoussac(iens), Pores-Épics (Kakouchaks) et « nations du Nord »

L'explorateur Samuel de Champlain fut le premier à laisser un témoignage écrit de la présence des Montagnais dans l'actuel territoire du Québec. En effet, dans son récit d'une rencontre avec des représentants d'une « Alliance laurentienne » tenue à Tadoussac en 1603, il mentionne des « Montagnés » qui en faisaient partie avec des Algonnuequins (Algonquins) et des Etchemins (Etchemins) (Giguère 1973: T. I (1603): 12). Par ailleurs, au plan cartographique, le nom « Montagnais » apparaît pour la première fois sur une carte de Marc Lescarbot datée de 1609 (Trudel 1968: 76). Sur cette carte, le groupe portant ce nom était localisé de chaque côté de la partie inférieure de la rivière Saguenay (voir Carte 1). Par la suite, les historiens ont longtemps limité la localisation de ce groupe à deux bandes de territoire le long des rives du Saint-Laurent: soit entre le Saguenay et Québec, sur la rive nord, et entre Rivière-du-Loup et Matane sur la Rive-Sud. Les autres groupes - ou « nations » - qui ont été reconnus par la suite comme faisant partie d'un ensemble « Montagnets » dans une carte de 1731 du père Pierre Laure ont été identifiés par les missionnaires jésuites et mentionnés sur des cartes comme des « nations » différentes de celle des Montagnais.

Parmi ces autres nations, celles des Bersiamites est la première localisée sur une carte par Champlain de 1632 sous l'appellation « Sauvages Bersiamites ». Ce nom est inscrit de chaque côté d'une grande rivière située à peu près à mi-chemin entre le Saguenay et Chisedec localisé à l'embouchure d'une autre grande rivière. Il s'agit probablement de la rivière Manicouagan dans le premier cas et de la Moisie dans le second. Quant au nom Chisedec - aussi écrit Chisedec - il désignait à la fois la Baie des Sept-Îles et pendant un temps un groupe d'Amérindiens qui s'y rencontraient l'été.

ChAMPLAIN ne mentionne pas leur groupe d'appartenance, mais il est probable qu'il s'agissait de Montagnais des rives du Saint-Laurent puisque dans sa carte de 1632 il indique leur présence de chaque côté du Saguenay. Par ailleurs, en 1664 le père jésuite Henry Nouvel séjourna pendant 14

(Giguère, 1973 v. 3 : 108)

sauvages y font une bonne pescherie, comme en plusieurs autres. »

Proche de là est une petite rivière for abondante de saumons, où les place pour mettre un vaisseau : mais ce lieu est asséché de basse mer. derriere lequel se faisoit un degrat pour la pesche des baleines, & une «En ce lieu de Lesquemain proche de terre, est un petit islet de rocher

pêche dans la rivière des Escoumins/Essipit :

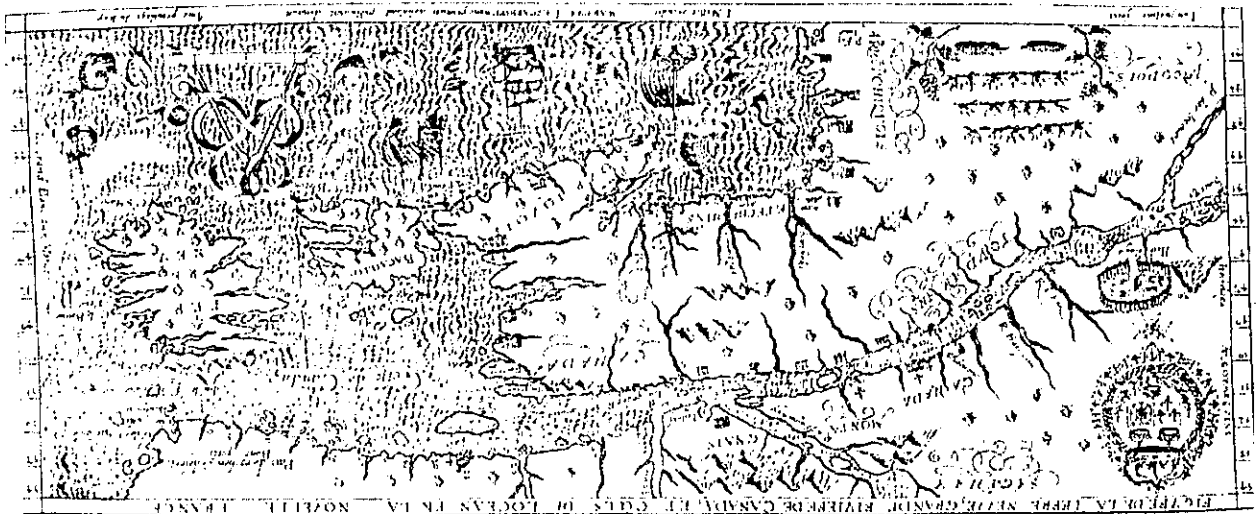
Dans sa relation de 1626 Samuel de Champlain mentionne que des Amérindiens faisaient la

Oumamioueks au haut de la rivière Manicouagan vers l'est.

situés le long d'une rivière de la Haute-Côte-Nord. Sur la même carte on trouve aussi les aux Papinachois ils apparaissent sur une carte de l'italien P. di Giovanni Munck de 1619. Ils sont une carte montrant la localisation de la « nation montagnaise » vers 1600 (voir Carte 2). Quant Dans un article publié avant sa thèse de doctorat, Parent (1978: 10) inclut les Betsiamites dans

l'Université Laval

Source : Marcel Trudel, 1969, *Atlas de la Nouvelle-France*, Québec, Presses de



Marc Lescarbot 1609

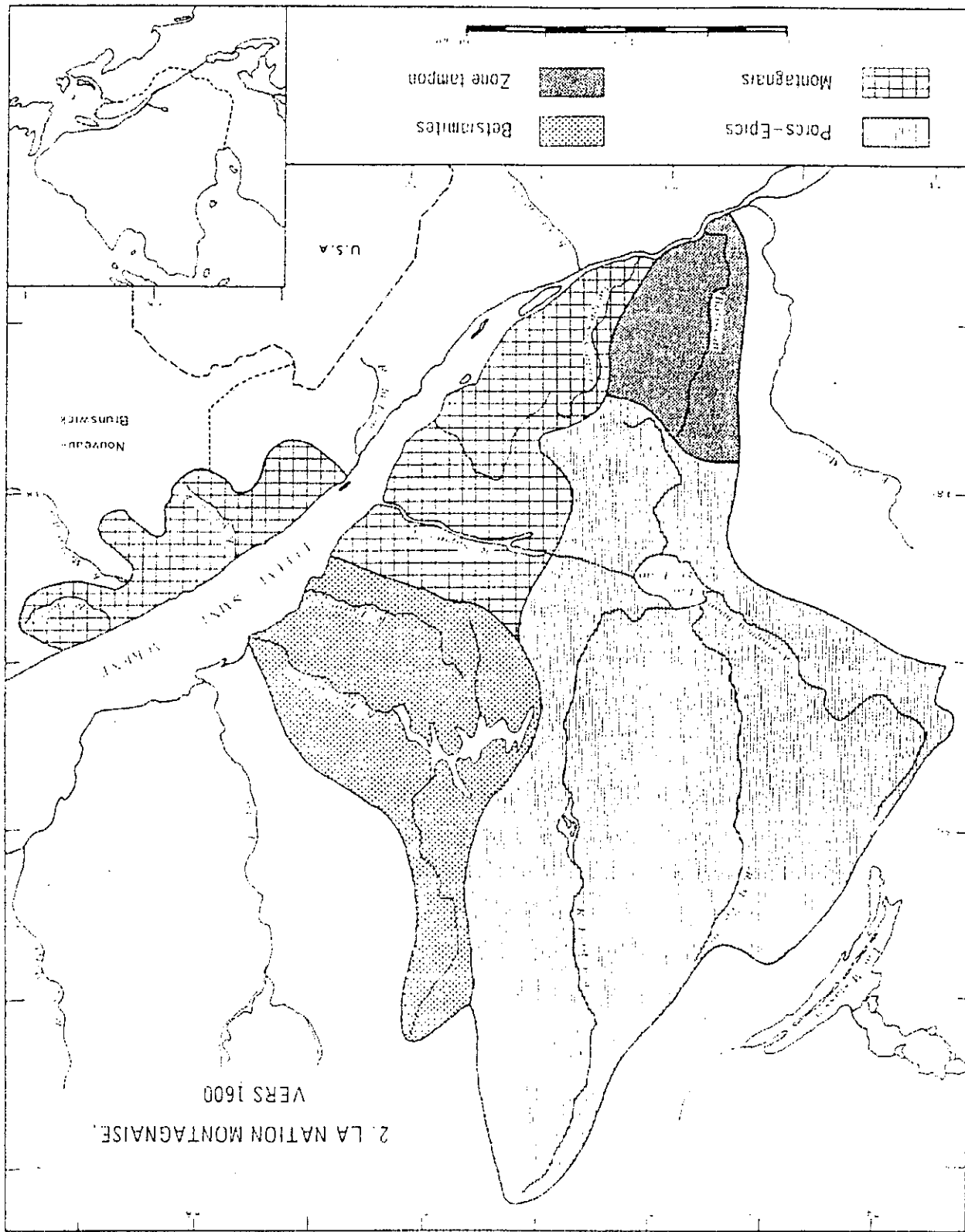
CARTE I

jours à l'embouchure de la rivière des Escoumins/Essipit accompagnant un groupe de Papinachois avec qui il voyageait (Éditions du Jour 1972, vol. 5 : 13; Charest 2009 : 9). Le nom de ces derniers est mentionné pour une première sous le nom de Oupapinachoueti sur des cartes de Francoix du Creux (Franciscus Creuxius) datant de 1660.

En 1640 deux autres noms de groupes « montagnais » sont inscrits sur une carte de Claude Delisle préparée à partir d'une relation du Père Vimont : les « Sauvages de Tadoussac » et la « nation du Porc-Epic » situés non loin des Bersiamites du côté nord-est de la rivière Saguenay. Sur une carte de Pierre Duval de 1653, la « Nation du Porc Espy » est placée au sud-ouest du lac Saint-Jean. Sur la même carte le terme générique « nations du Nort » est inscrit en haut de ce lac. En 1656, la carte de Sanson d'Abbeville utilise le nom Cacouchaqui en remplacement de celui de Porc-Epic, dont le nom en langue montagnaise/innue est « Kakouchak ». Il introduit aussi les nouveaux ethnonymes « Oumiouqui » et « Quotoata ». Il situe le premier à l'ouest de la rivière Sainte-Marguerite et le second au nord-ouest du lac Saint-Jean. Quelques années plus tard, en 1660, sur deux cartes de Francoix du Creux on retrouve deux variantes de Oumiouqui : Oumiouchi et Oumamouchi. Leur localisation est à peu près la même que sur la carte de Sanson d'Abbeville.

L'ethnonyme « montagnais » - et quelques variantes - utilisé pour désigner un groupe appartenant au grand ensemble montagnais/innu apparaît épisodiquement dans la cartographie jusqu'en 1696 dans une carte de Guillaume Delisle. Il est placé de façon quelque peu variable, soit au nord-est du Saguenay, soit au sud-est entre cette rivière et Québec, soit même de chaque côté du fleuve Saint-Laurent à ce même niveau comme sur cette même carte de Guillaume Delisle. Par contre, au courant du 17^e siècle c'est l'ethnonyme Cacouchaqui qui est le plus souvent localisé au nord-est de l'embouchure du Saguenay et le territoire associé à ce groupe semble comprendre les rivières coulant à proximité comme la rivière des Escoumins/Essipit.

Source : Parent 1978, p. 10



CARTE 2

Deux cartes différentes de Guillaume Delisle parues en 1703 donnent un aperçu général de la distribution territoriale de la plupart des groupes de l'ensemble montagnais et des nations

Martin et Norman Clermont (1980).

Etudes/Inuit/Studies intitulé *Les Inuit du Québec-Labrador méridional* dirigé et par Charles A. est attestée par de nombreux documents dont fait état un numéro spécial de la revue Nord dans les environs du détroit de Belle-Isle et un peu plus à l'ouest aux 16^e et 17^e et 18^e siècle Vincent 1980 : 74). Par contre, la présence des « vrais » Esquimaux/Inuits sur la Basse-Côte-carte anciennes étaient en fait des Montagnais localisés à l'est de Sept-Îles (Mailhot, Simard et d'Esquimaux/Inuits dans cette dernière région et que les Petits Esquimaux mentionnés sur les tradition orale Sylvie Vincent démontre hors de tout doute qu'il n'y a jamais eu Un article publié en collaboration avec l'historien Jean-Paul Simard et la spécialiste de la à l'intérieur des territoires montagnais/innus jusque dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. un éclairage nouveau sur la supposée présence d'Inuits dans cette sous-région jusqu'à Sept-Îles et aussi les Montagnais de l'actuelle Moyenne-Côte-Nord (Mailhot 1983 : 85). Son explication jette langues algonquiennes pour désigner les Mimas (Mailhot 1978 : 59), mais occasionnellement Selon l'ethnolinguiste José Mailhot, le terme « Esquimaux » était utilisé dans la plupart des

travers du détroit de Belle-Isle sur la Basse-Côte-Nord et à Terre-Neuve.

« Esquimaux » localisés sur la « Terre de Labrador » et les « Petits Esquimaux » localisés en de 1696 et de 1700. Cette dernière carte fait pour la première fois une distinction entre les anonyme 1700). L'ethnonyme « Petits Esquimaux » revient sur des cartes de Guillaume de l'Isle cartes les positionnent encore sur la Moyenne-Côte-Nord (v.g. Hack 1684, Le Cordier 1696, Côte-Nord sur des cartes de William J Blaeu (1667) et de Nicolas de Fer (1669), mais d'autres à l'est de la rivière Moisie et en face d l'île d'Anticosti. Après cette date il revient sur la Basse-carte par la suite jusqu'en 1667, il est placé plus à l'ouest, au niveau de la Moyenne-Côte-Nord, 1653 et 1656 sur des cartes de Pierre Duval et de Sanson d'Abbeville, d'abord, et sur d'autres Samuel de Champlain, de 1639 de Claude Delisle, de Jean Boisseau en 1643. À partir des années le long de la Basse-Côte-Nord et du détroit de Belle-Île, de même que sur les cartes de 1632 de de celle de Munck de 1619 sous le terme « Piccoli Eschimaldi » ou Petits Esquimaux. Il est placé L'ethnonyme « Esquimaux » - et aussi ses variantes - apparaît sur de nombreuses cartes à partir

DAMI

3.2.1 – Informations provenant des Relations des Jésuites

Dans la première *Relation des Jésuites* de 1611 intitulée « Relation de la Nouvelle France, de ses terres, naturel du pays, de ses habitans, et voyage des pères jésuites en icelle » il est écrit : « Il n'y a que trois peuples qui nous soient familiers et bons amis, les Montagnais, les Souriquois et les Etemingouois » (Éditions du jour 1972, année 1611 : 8). Le nombre de Montagnais est alors évalué à 1000 personnes (*Ibid.* : 15). En 1626, le père Paul Lejeune séjourne à Tadoussac avec les « Sauvages » de l'endroit sans mentionner leur nom (*Ibid.* 1626 : 3-6). En 1633 le même missionnaire fait un long récit d'un voyage hivernal qu'il a effectué avec un groupe de « Montagnais » sur la rive sud du Saint-Laurent. Son texte ainsi que son récit de l'année suivante constituent la première ethnographie détaillée d'un groupe montagnais/innu (*Ibid.* 1633 : 1-44, *Ibid.* 1634 : 1-92).

3.2 - Les nations « montagnaises » dans les Relations des Jésuites et les registres religieux :
Montagnais, Porc-Épic, Papinachois, Ouchestigouek, Oumamioek et autres

Cette partie comprend deux volets : un premier volet traitant les informations provenant des *Relations des Jésuites* et un second volet dont les données ont été tirées des publications de quatre registres religieux.

voisines : les Petits-Esquimaux à l'intérieur de la Basse-Côte-Nord; les Oumamioeks, en haut de la baie de Sept-Îles sur la Moyenne Côte-Nord en face de l'île d'Anticosti et sur une partie de la Haute-Côte-Nord; les Betsiamites, de chaque côté de la rivière Godbout; les Ouchestigoueks loin à l'intérieur des terres en haut d'une rivière se jetant dans le lac Manicouagan; les Papinachois au nord-ouest des Betsiamites; les Tadoussaciens à l'embouchure du Saguenay; les Checoumiciens à l'ouest de la rivière Saguenay; les Nikirouniouek ou Nichicourouniouek au nord du lac Nichicum; les Kilistions (ancien nom des Cris) en haut du lac Mistassini; les Outakouamiois à l'est de ce lac; les Atikamègues de chaque côté du Saint-Maurice. Il manque donc deux noms apparaissant sur des cartes précédentes : les Montagnais et les Porcs-Épics (Kakouchaks). Selon certains auteurs cela signifierait que ces « nations » étaient alors disparues en raison des épidémies et des attaques meurtrières des Iroquois. Une autre explication serait plutôt que ces noms donnés par des non-Amérindiens ont changé.

Dans la *Relation* de 1650, il est question des « 8papinachihék » qui ont déjà « reçu la foi » et des Oumamioueks « qui habitent les terres voisines de l'Isle d'Anticosti » et qui « ont commencé cette année de paroistre à Tadoussac » (*Ibid.*, 1650 : 41). L'année suivante, à l'occasion d'une « mission volante » le père Dequen rencontre les Oumamiouek à « quatre-vingt lieux plus bas que Tadoussac » (*Ibid.* : 1651: 14). En 1652, deux chapitres s'ajoutent aux rubriques habituelles de la *Relation* : le premier est intitulé « De la Mission saint Jean, dans les nations appelées du Forc-Epic » (*Ibid.*, 1652 : 16) et le second « De la Mission de l'ange Gardien au pays des Oumamioueks ou Bersiamites » (*Ibid.* : 20). Les deux voyages de mission ont été effectués par le

(*Ibid.*, 1647 : 65).

« dans le pays de la nation du Forc-espice (sic) qui « habite » sur les rives du lac « Pionagamik » suivante, la relation pour la même mission rend compte d'un voyage fait par le père Jean Dequen d'une « seule nation » y sont venues pour rencontrer le missionnaire (*Ibid.* : 32). L'année avaient été fortement diminués par la maladie (*Ibid.*, 1646 : 30). Tout de même, 200 personnes Tadoussac de 1646 mentionne que ceux qui fréquentaient ce poste dans les années passées Ounachkapiouek, Oupapinachouek. (*Ibid.* : 38). La *Relation* sur la mission de Sainte-Croix de montagnais/innus : Kakouchakhi, Outakouamouek, Oukeseestigouek, Mouchaouaouastirinoek, parmi lesquelles on peut reconnaître six ethnonymes pouvant être associés à l'ensemble Nord » (*Ibid.* : 32). À la fin de son récit il fournit une liste de 13 de ces petites nations du Nord qu'ils y ont attiré « quantité de petites nations circonvoisines ... sortes de ces grandes forests du indique que les Jésuites ont commencé à faire une mission à Tadoussac trois ans auparavant et raison de nos hautes Montaignes (*Ibid.* : 1643 : 8). Dans la même *Relation* le père André Richard Algonquins : « Les Montaignets sont ceux qui ont leur pays près de Québec, et s'appellent ainsi à Joseph dite Sillery » où résident 35 ou 40 familles de Sauvages Chrétiens, Montagnais et Papinachihékhi » (*Ibid.*, 1642 : 39). En 1643, Vimont écrit au sujet de la « bourgade de saint Tadoussac pour évangéliser les « Sauvages de Tadoussac, ceux de Sagné, les Bersiamites, le 1641 : 49 et 57). Dans sa *Relation* de 1642, le même père évoque le projet d'établir une mission à à deux autres « petits peuples dans les terres » : « des 8papinachihéki, des 8mamihékhi » (*Ibid.* de la nation du Forc-Epic » qui sont « quasi les premiers que nos vaisseaux rencontrent » et aussi La *Relation* de 1641 du père Barthelemy Vimont fait référence aux « Sauvages de Tadoussac...

L'année suivante le chapitre de la *Relation* sur la mission de Sainte-Croix a un nouvel intitulé : « De la Mission de sainte Croix dans le pays des Algonquins inférieurs, ou Montagnais, vers Tadoussac » (*Ibid.* 1670 : 7). À l'été le père Charles Albanel qui en est le responsable effectue une tournée de mission chez les Papinachois puis chez « la Nation des Oumamiois qui sont au dessous des Papinachois le long de nostre fleuve de Saint-Laurent » et qui n'ont pas été visités

les Papinachois « parlent tous Montagnais (*Idem*).

des Papinachois est l'une « de ses dépendances » (*Ibid.* : 1669: 21). Selon l'auteur de la *Relation*, la Mission de saint Croix dans le pays des Montagnais de Tadoussac « mentionne que la Mission S. Jean vers Tadoussac » (*Ibid.* 1667 : 26). Dans la relation de 1669, le chapitre VII intitulé « De 1667 le père Nouvel effectue des missions à la fois chez les Papinachois et les « Sauvages du Lac terres » (*Ibid.* : 1665: 13). La mission de Papinachois se continue dans les années suivantes. En l'embouchure de la rivière Manicouagan y a manqué les Papinachois « déjà retirés dans les septentrionaux que les Papinachois » (*Ibid.* : 18). L'année suivante, le même missionnaire rendu à cependant pas pu avoir de contact, comme il l'espérait, avec les Ouchestigouetch, « plus missionnaire a rencontré 64 Papinachois « qui revenaient de leurs chasses » (*Ibid.* : 15). Il n'a rivière « du Portneuf » y est mentionnée comme « celle de Bersiamites ». Au lac Manicouagan, le Nord et remonte la rivière Manicouagan jusqu'au lac du même nom (*Ibid.* 1664: 13-20). La au pays des Papinachois et des Ouchestigouetch ». Il s'agit du Père Nouvel qui a longé la Côte- Dans l'édition de 1664 on peut lire le « Journal du voyage d'un Père de la Compagnie de Jésus,

parler de Dieu » (*Ibid.* : 19).

peuples de huit ou dix nations, dont les vnes n'avaient jamais ny veu de François, ny entendu petit commerce » (*Ibid.* 1661 : 17). Jusque là, au cours de leur voyage ils avaient rencontré « des d'une foire qui s'y tient tous les ans, à laquelle tous les Sauvages d'alentour se rendent pour leur Gabriel Druelllette (sic) et Claude Dablon qui a été écrit à Necouba « un lieu celebre, à cause En 1661, la *Relation* publie le journal du « premier Voyage fait vers la Mer du Nord » des pères

Bersiamites et Oumamioeks.

père DeQuen, mais le père Paul Raguenneau qui a écrit la *Relation* semble avoir confondu

depuis cinq ans (*Ibid.* : 13). A la rivière Godebout (sic), il est accueilli par 130 personnes, tant Oumamiois que Ouchessigiriniouek » qui avaient fait 200 lieues pour venir le rencontrer (*Idem*).

Bilan des 60 premières années des *Relations*

Si on fait le bilan des *Relations des Jésuites* publiées entre 1611 et 1672 et éditées en six volumes par les Editions du jour, on peut en tirer les informations suivantes au sujet des groupes amérindiens identifiés par des ethnonymes et sur leur localisation :

1 - Les Montagnais sont à Québec (Sillery) et à Tadoussac;

2 - Mais il y a aussi des Porcs-Epics à Tadoussac, ou tout au moins qui viennent à Tadoussac;

3 - Car ces derniers habitent aussi au lac Picouagami ou lac Saint-Jean;

4 - Les Papinachois sont sur la Côte-Nord en dessous de Tadoussac;

5 - Plus loin à l'intérieur des terres il y a des Ouchestigoueks;

6 - Plus à l'est sur la Côte-Nord se trouvent les Oumamioeks;

7 - Il y a en outre plusieurs « petites nations » du nord qui ne sont pas nommées;

8 - Des noms comme les Outakouamioek, les Mouchaouaouastiriniouek et Oumachkapioek sont

mentionnés dans une liste une seule fois, mais on a aucune idée de leur localisation; elles font

peut-être partie de ces « petites nations du Nord » non identifiées.

On y apprend de plus que les Papinachois parlent la même langue que les Montagnais et que ces

derniers font partie des « Algonquins intérieurs » (situés plus à l'est), c'est-à-dire de la même famille culturelle et linguistique algonquienne que les autres groupes algonquiens localisés plus à

l'ouest.

La suite des *Relations* : 1673-1750

Dans « Un mémoire pour un missionnaire qui ira aux 7 isles », rédigé par le R.P. Nicolas et publié dans les *Relations* de 1673-1674, l'auteur mentionne qu'il y rencontrera des Papinachois venant « d'en haut » et des Oumamiouch « d'en bas » (*Thwaites* 1959 vol. 60: 56). Ils parlent cependant la même langue dont le fond est « Montagnes ». Dans la liste des gens effectivement rencontrés, des « Ouchestigouetigoues » et des « Manikouakanaikoues » sont aussi mentionnés (*Ibid.* : 60-61). Ce dernier terme n'apparaît pas sur les cartes de l'époque et on peut penser qu'il s'agissait d'une bande locale des Ouchestigoueks. On retrouve certaines de ces informations dans

Dans la *Relation des Jésuites* pour les années 1677-1678 publiée par Thwaites on trouve une rubrique intitulée « Missions de Tadoussac à l'est et au nord de Québec » qui commence en indiquant que « Ces missions comprennent celles des Gaspésiens et des Etchemins, celle des Papinachois et celle des Montagnais et autres peuples du Nord » (Thwaites 1959, 1677-78 : 74).

le nom Papinachois a été donné à la rivière.

par la suite mentionnement la baie des Papinachois, mais nous n'avons pas pu trouver à quelle date carte de 1733, il lui donne le nom de Kaneminiistshiarhi. De nombreuses autres cartes publiées rivière des Betsiamites. Une petite rivière se jette dans cette baie mais elle n'a pas de nom. Sur sa « Baye des Papinachois » accompagnée de la mention « mission détruite » un peu à l'est de la fond d'une grande baie à l'ouest de la rivière « Godebout ». En 1731, le Père Laure situe la Saint-Laurent. En 1720, une carte de Moll inscrit le nom Papinachois près d'un point localisé au Nous ignorons, par ailleurs, comment le nom de Papinachois a été appliqué à un affluent du plutôt qu'à d'autres de la Côte-Nord plus éloignés, comme ceux des Îlets-Jérémie ou de Sept-Îles.

Montagnais du Saguenay et qui avaient sûrement avantage à se rendre au poste de Chicoutimi bandes de Papinachois dont les territoires de chasse étaient situés plus près de ceux des au poste de Chicoutimi ». On doit plutôt penser qu'il s'agissait d'un ou de sous-groupes ou 255), « les Papinachois habitent les sources de la rivière Shipshaw et la descendent pour se rendre laquelle les Papinachois descendaient à Chégotimi » (*Ibid.* : 323). Selon Parent (1985 : vol. I : « belle Rivière des Papinachois », c'est-à-dire selon une note en bas de page « la rivière par m'attendaient » (*Ibid.* : 321). Sur le chemin du retour du lac Saint-Jean il mentionne le nom de la Papinachois, Chicoutimi et le lac Saint-Jean. À Chicoutimi il trouva « deux cent Sauvages qui En 1673, le père François de Crépeul, qui était en charge de la mission de Tadoussac visita les fait l'ouverture de cette Mission vers la fin du printemps. (*Ibid.* : 337).

ne sont pas bien éloignés du pays des Esquimaux » (*Ibid.* : 323). Le père Louis Nicolas y avait des Sauvages de Tadoussac, quoiqu'elle ait beaucoup de mots d'origine différente » et qu' « Ils proprement le pays des nations qu'on nome Oumamiois, dont la langue tire son origine de celle pour 1673-74, sous l'intitulé « De la mission de Sept-Îles » il est rapporté que « C'est là à des *Relations des Jésuites* inédites portant sur les années 1672-1679 (Anonyme 1974). Ainsi,

Les missions jésuites auprès des Montagnais/Innus furent abandonnées pendant près d'une quarantaine d'années. C'est le père Pierre Laure qui eut le mandat de les restaurer en 1720. Il raconte sans aucune chronologie son travail apostolique dans sa « Relation du Saguenay, 1720 à 1730 » (Jones 1889, Thwaites 1959, vol. 68, années 1720-1736 : 24-116). Il y mentionne que le Domaine du Roy ne comprend que « 4 postes solidement établis Tadssak, Chek8timi, les Islets-Jeremie ou Papinachois et la Riviere-Moisy » (*Ibid.* : 26). Il était le seul missionnaire pour desservir tout le territoire couvert par ces postes et il a beaucoup voyagé entre Chicoutimi, le lac Piekouagami (lac Saint-Jean), Tadoussac, Bon-Désir et la mission des Papinachois située aux Ilets-Jeremie. Selon Laure les « montagnez » du bassin du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient divisés en « différentes nations, Chek8timiens, Piek8gamiens, Nék8baüistes Chomonch8anistes Mistassins Tadoussaciens et Papinachois (*Ibid.* : 52; l'absence de virgules est telle quelle dans la transcription du texte). Par ailleurs, Laure fait aussi référence aux « Montagnez » comme formant une seule nation : « Cette nation... » (*Ibid.* : 58). En faisant référence à une mission faite auprès des Papinachois aux Ilets-Jeremie « au Nord Est de Tad8ffac vers la rivière Bersiamites assez connue dans no cartes » Laure écrit que « Depuis cet endroit jusqu'à labrador les habitants au fond montagnez s'appellent Papinachois.. » (*Ibid.* : 98). Il ajoute un peu plus loin que Nos

L'auteur de la *Relation* de 1681-82 écrit ceci au sujet de la Mission de Tadoussac : « elle renferme seulement, les sauvages qui sont respanus Le Long du saguenay et un peu plus haut, Il y a plusieurs nations dans ce pays, mais toutes fort petites, et qui ne vivent que de chasse, n'ont aucun Lieu assureé ou Ils demeurent, sy Lon excepte les montaignais ausquels se sont joints maintenant quelques Algonquins qui se rendent souvent à Chigoutimy a 30 lieues de L'embouchure du saguenay et au lac Quinogaming 20 lieues plus haut, ou plusieurs meme demurent à Lannée » (*Ibid.* 1681-83 : 214).

Le père Morain était responsable de la première avec résidence à la Mission du Bon-Pasteur, près de la rivière du Loup, le père Boucher de la seconde et le père Crépieul de la troisième. Pour la première, un missionnaire, le père Boucher, a hiverné avec les Papinachois. Le père Crépieul hiverna aussi au lac Saint-Jean et, en passant par Chicoutimi à son retour au printemps, il fut accueilli par un grand nombre de « Sauvages, Mistassins, Etchemins, Abénaquis, Papinachois, Outabtitibecs, Algonquins, Montagnais » (*Ibid.* : 85-86).

papinachois ont aux terminaisons pres des mots la meme langue que ceux de Chek8timi, et tous ces differents idiomnes approchent aussi un peu, l'accent, de l'Algonkin » (*Ibid.* : 100). C'est la une confirmation on ne peut plus claire que les Montagnais/Innus du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord jusqu'au Labrador - dont la limite se situait alors à peu pres au milieu de l'actuelle Moyenne-Côte-Nord - formaient une unité culturelle et linguistique.

Dans sa *Relation* le père Laure fait allusion, mais assez brièvement, à sa tentative entre 1720 et 1725 de sédentariser un groupe de chasseurs de loups-marins (phoques) montagnais au poste de Bon-Désir, situé entre Tadoussac et les Escoumins. Ce poste était une dépendance de celui de Tadoussac, mais environ 200 personnes pouvaient s'y rassembler pendant la saison de chasse au phoque du Groenland qui a lieu en hiver. D'ailleurs, Laure s'attarde bien davantage à décrire en détail sur huit pages la chasse au loup-marin des Montagnais/Innus qui s'y rassemblaient que l'établissement de la mission elle-même et la raison de son abandon (deux pages). Une trentaine de canots comprenant deux chasseurs chacun étaient utilisés pour cette activité dont les rendements étaient d'environ 240 à 330 captures produisant entre 48 et 66 barriques d'huile par année (*Ibid.* : 92). Cette tradition de chasse au loup-marin est restée bien vivante dans la communauté d'Essipit tel que nous le verrons dans le chapitre suivant et tel que nous l'avons démontré dans un article intitulé « La chasse au loup-marin à Essipit et aux Escoumins » (Charest 2003).

Dans les brefs journaux des années 1740-1747 du père J.B. Maurice et du père Coquart qui l'a remplacé à la mission de Tadoussac, on ne trouve pas d'ethnonymes, mais seulement les noms de principaux lieux visités dans leurs voyages : Islets-Jérémie, Chicoutimi, Malbaie, Québec, Sept-Îles, Mingan. (*Ibid.* : 1740-1750 : 128-141). Par contre, en 1750, le père Coquart rédige un long mémoire sur les Postes du Roi pour le bénéfice de l'intendant de la Nouvelle-France dans lequel il fait une description détaillée de chacun d'entre eux, de leur personnel, des bâtiments, des activités qui s'y déroulent, la production de fourrures, le rendement des postes, etc. Son rapport aborde dans l'ordre les postes suivants : Malbaie, Tadoussac, les Islets-Jérémie, Chek8timi, les Sept-Îles. Dans le passage traitant du poste des Islets-Jérémie, il fait mention de groupes de « Sauvages » de Managan, d'8nichagan et de même que de Manik8agan, au haut de la Rivière noire (Manicouagan) « ou se trouve les sauvages qui habitent ces terres » (*Ibid.* : 1710-1756 :

Les registres religieux des baptêmes, mariages et sépultures tenus par les missionnaires jésuites au 17^e et 18^e siècles, sur une période d'environ 150 ans, fournissent des informations précises sur les ethnonymes et gentiles des différents groupes ou « petites nations » faisant partie de

3.2.2 – Informations provenant des registres religieux

Cette seconde série des *Relations des Jésuites* consultées dans l'édition complète de Thwaites fournit assez peu d'informations en ce qui concerne les noms des groupes montagnais/innus auprès desquels les missionnaires exerçaient leur apostolat, sauf dans le cas du père Laure. Celui-ci fournit de nouveaux ethnonymes - qui sont en fait des gentiles - que nous retrouvons sur ses cartes préparées au début des années 1730 et dont il sera question plus loin : Tadoussaciens, Chécoutimiens, Pékouagamiens, Nékoubanistes, Chomonchouanistes, Mistassins. Quelques autres noms de lieux mentionnés dans des Relations font aussi référence à des groupes ou bandes qui leur sont associés tels que Manicouagan, Manouan, Onistagan et Mingan. Il y est précisé aussi que les Oumamioüeks localisés plus à l'est que les Papinachois parlent la même langue que ceux-ci avec des variantes dans leur vocabulaire. Des individus d'origines ethniques diversifiées fréquentent le poste de Tadoussac et la région de Chicoutimi. Leur importance numérique n'est pas précisée, sauf dans le cas des Algonquins qui sont peu nombreux. Des diminutions quelquefois assez importantes dans les effectifs de certains groupes sont aussi mentionnées. Par ailleurs, on ne trouve à peu près pas de données sur ces mêmes effectifs, sauf une occasionnelle mention de 200 personnes. Donc, pendant toute cette période, les missionnaires rencontrent partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord jusqu'à Sept-Îles des individus et des familles faisant partie de l'ensemble montagnais-innus, même si leur nombre a diminué en raison principalement des maladies et occasionnellement des famines.

108). Par ailleurs, Coquart indique que « Du poste de Chékstimi dépendent le Lac St Jean, les Mistassins et Chom8chan. (*Ibid.* : 110). Quant au poste de Sept-Îles comme il est situé non loin de la limite orientale des Postes du Roi, il souffre de la concurrence de celui de Mingan et du fait que « les Sauvages de Mingan » « débouchent » occasionnellement les « Sauvages de Sept-Îles ». Dans tout son long mémoire, Coquart ne mentionne qu'un nom de gentilé : celui des Mistassins. Il semble donc que pour le père Coquart les Montagnais/Innus sont identifiés par leur appartenance à un poste de traite.

L'ensemble montagnais/innu. Par ordre chronologique des périodes couvertes il s'agit des registres suivants : *Le registre de Sillery (1638-1690)* transcrit par Léo-Paul Hébert accompagné d'une longue introduction de 86 pages; *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700* transcrit par l'abbé Léonidas Larouche; *Le troisième registre de Tadoussac : Miscellanæorum Liber* transcrit par Léo-Paul Hébert et couvrant les années 1696 à 1758; *Le quatrième registre de Tadoussac : Magnus Liber*, aussi transcrit par Léo-Paul Hébert qui couvre les années 1759 à 1784. Un premier registre de Tadoussac aurait peut-être existé, mais il n'a jamais été retrouvé.

Le registre de Sillery comprend à la fin un « Lexique latin-français et amérindien-français des noms de lieux et de nations ». On y compte 34 noms de nations amérindiennes dont huit ethnonymes pouvant être associés à l'ensemble « montagnais » : Kakouchak, Kouachouchiouet, Montagnais, Nekoukaiste, Ouchestigouek, Oumamiouek, Papiachois, Tadoussacien. Le nom Kouachouchiouet est nouveau et n'apparaît pas sur les cartes, mais il est explicitement relié à l'ensemble montagnais par le compilateur des données. Le grand nombre d'ethnonymes amérindiens relevés dans la compilation est directement relié au fait que Sillery « fut un carrefour des nations des Autochtones et des Français » (Hébert 1994 : 2). Au sujet des Montagnais, l'auteur de l'introduction écrit que « Les Montagnais, qui étaient le groupe le plus nombreux, n'apparaissent pas sous ce nom. Le terme de Montagnais (*Montagneusium, Montanensis*) n'apparaît que deux fois dans tout le registre » (*Ibid* : 33). Et il ajoute un peu plus loin que : « *Le Registre de Sillery* contient de nombreux actes concernant les Montagnais du Saguenay, parfois de passage à Sillery où ils reçoivent le baptême... Les liens entre les Amérindiens du Domaine du Roi et Sillery seront toujours étroits » (*Ibid* : 37). D'ailleurs, pour l'auteur « L'Église de Sillery est donc l'Église-Mère de la chrétienté de Tadoussac » (*Ibid* : 73). Il est ainsi clair pour Hébert que les Montagnais de Sillery sont un groupe faisant partie d'un ensemble montagnais plus vaste comprenant différents autres groupes qui demeurent dans le territoire du Domaine du Roi et qui sont identifiés par les sept autres ethnonymes mentionnés précédemment. Donc, pour lui, le fait que les Montagnais soient rarement identifiés comme tels dans le registre ne signifie pas qu'ils soient disparus mais qu'ils portent d'autres noms.

L'index du *Second registre de Tadoussac* identifie 18 nations autochtones dont sept peuvent être identifiées comme faisant partie de l'ensemble montagnais selon la graphie la plus usuelle :

Kakouchaks, K8ak8ik8echigets, Montagnais, Ouchestigoueks, Oumamioueks, Papinachois et Tadoussaciens. Les 12 autres ethnonymes mentionnés sont ceux des Abénaquis, Abitibiens, Algonquins, Esquimaux, Etchemins, Gaspéens, Hurons, Mistassiniens, Nithecuns, Ouinipekirinouets et Ouikouageouets.

L'index du *Troisième registre de Tadoussac* comprend 28 noms de « nations » dont 11 pouvant être associés à l'ensemble montagnais/innu : Anticostiens, Bersiamites, Chicoutimiens, Mingamiens, Montagnais, Nécoubanistes, Ouchestigoueks, Oumamioueks, Papinachois, Pékouagamiens et Tadoussaciens. Il est à remarquer que de nouveaux ethnonymes/gentils apparaissent : Anticostiens, Bersiamites, Chicoutimiens, Mingamiens, Nécoubanistes et Pékouagamiens. Trois d'entre eux ne se retrouvent pas sur les cartes de l'époque : Anticostiens, Mingamiens et Pékouagamiens. Ils correspondent tous les trois à des noms de lieu : l'île d'Anticosti, le poste de traite de Mingan et le lac Pékouagami ou lac Saint-Jean. Les 17 autres noms de nations apparaissant dans ce registre sont les suivants : Abénaquis, Abitibiens, Acadiens, Algonquins, Anglais, Barbares, Canadiens, Esquimaux, Français, Gaspéens, Illinois, Micmacs, Mistassins, Neguac (?), Népissingues, Ottawas, Pokmuisiani (?). Le nombre de nations « étrangères » a augmenté par rapport au registre précédent, mais au moins trois d'entre elles portent des noms européens (Anglais, Canadiens, Français; et peut être Acadiens s'il s'agissait d'Allochtones). Le nombre d'ethnonymes de nations amérindiennes non-montagnaises serait presque identique à celui du registre précédent, mais plusieurs ne sont pas les mêmes, deux sont des inconnus (Neguas et Pokmuisiani), alors qu'il est surprenant d'y voir apparaître les noms Illinois et Ottawa. Par ailleurs, le terme Esquimaux – comme celui de Gaspéens d'ailleurs – doublerait vraisemblablement celui de Micmacs, car ces derniers étaient à l'occasion identifiés sous ces noms. Ainsi, les membres de nations amérindiennes autres que montagnaises que les missionnaires pouvaient rencontrer en territoire montagnais appartenaient aux nations suivantes : Abénaquis, Abitibiens/Algonquins, Micmacs, Mistassins, Népissingues. Il ne peut s'agir proprement dit d'un « envahissement » de ce territoire par des « nations étrangères » alors que celles-ci font toutes partie de la même famille culturelle et linguistique. De même, il ne s'agit pas de « nations », mais plutôt d'individus membres de ces nations.

Le *Quatrième registre de Tadoussac* comprend beaucoup moins d'ethnonymes amérindiens, soit seulement six : Betsiamites, Malécites, Micmacs, Mistassins, Montagnais, Pékouagamiens. On y remarque seulement trois noms faisant partie de l'ensemble montagnais/innu. D'après les commentaires de Léo-Paul Hébert dans l'introduction il semble bien que les missionnaires considéraient que la plupart des Amérindiens qui fréquentaient les missions et pour lesquels ils enregistraient des actes de baptêmes, de mariages et de décès étaient des Montagnais. Ce qui signifierait soit que les Montagnais ont absorbé ou « montagnisé » les membres de différents groupes ethniques mentionnés dans les registres précédents, soit que ceux-ci sont retournés dans leurs lieux d'origine. Dans ses commentaires sur le contenu du registre, Hébert écrit comme si les actes concernaient uniquement les Montagnais parce qu'ils ne mentionnent pas d'autres ethnonymes, mis à part les employés des postes de traite. Il en est de même pour les parties de son texte traitant d'ethnographie amérindienne. Pour sa part, en 1765 le père Coquart s'identifie dans la partie du registre où étaient inscrites les sépultures comme le « missionnaire des Montagnais » (« Montanensium missionarius » (*Ibid.* : 95). Par ailleurs, les ethnonymes des Amérindiens christianisés ne sont pas mentionnés et leurs noms sont plutôt associés à un poste de traite ou de mission : « du poste des Islets » (*Ibid.* : 8), « des 7 isles » (*Ibid.* : p.10), « Sauvages de Tadoussac » (*Ibid.* : 22), « Jean-Pierre de Tadoussac » (*Ibid.* : 23), « chef des Islets » (*Ibid.* : 26), « Chek8imisk8é » ou « Shekutimiskueu » (femme de Chicoutimi) (*Ibid.* : 34, 80), « Betsiamiskueu » ou « Petsiamiskueu » (femme de Betsiamites) (*Ibid.* : 67, 71,76), « à Bon Désir » (*Ibid.* 31), « apud Insulas Jeremia » (aux Islets-Jérémie) (*Ibid.* : 35), « apud sept. Insulas » (à Sept-Îles (*Ibid.* : 42), « apud Shekutimium » (à Chicoutimi) (*Ibid.* 43), « apud Tadussakum » (à Tadoussac) (*Ibid.* : 44), « prope Portum Novum », « près de Portneuf » (*Ibid.* : 58), « prope lacum Sancti Joannis » (près du lac Saint-Jean) (*Ibid.* : 99), « prope amnem Manikuanium » (près de ? Manicouagan) (*Ibid.* : 99), « à Loraman » (rivière Romaine) (*Ibid.* : 105).

Dans l'introduction à ce même registre, Hébert souligne les grandes variations dans la graphie des noms de personnes des Montagnais, ainsi que l'absence de noms de familles transmis d'une génération à l'autre rendant difficile voire impossible la reconstitution de généalogies remontant jusqu'au 17^e siècle :

Hébert essaie aussi d'évaluer la situation démographique des Montagnais dans la seconde moitié du 18^e siècle en se basant sur le nombre de calendriers que le père De La Brosse a pu distribuer aux familles chrétiennes des Postes du Roi. Il avance d'abord un estimé quelque peu risqué se situant entre 500 (ou 100 familles) et 2 500 (ou 500 familles) personnes, mais il trouve plus sûr de se référer « au recensement du *Catalogus generalis totius Montanensium Gentis* de l'abbé J.-J. Roy, qui fixe à 1 132 le nombre de Montagnais chrétiens entre les années 1785 et 1795 » (*Ibid.* : XXV-XXVI). Comme ce chiffre ne comprendrait pas les Montagnais non chrétiens, en particulier des groupes nomadisant loin à l'intérieur des terres comme les Naskapis qui se sont convertis tardivement, il est fort probable que l'ensemble montagnais/innu était plus nombreux à ce moment, mais moins qu'il ne l'était au moment des contacts. On peut penser que sa population récupérerait lentement des épidémies qui l'avaient affectée au 17^e siècle et au début du 18^e.

On retrouve de semblables commentaires dans les introductions aux autres registres. Il ne faut donc pas se surprendre qu'il n'y ait pas pour les Montagnais/Innus de généalogies pouvant remonter aux premières inscriptions dans les registres de missions comme cela peut exister pour nous les québécois à partir des registres paroissiaux qui peuvent faire remonter les générations jusqu'à celle des premiers arrivants.

« Chez les Montagnais les noms n'étaient pas héréditaires, ce qui rend leur généalogie très difficile à dresser. Ces noms n'étaient pas exclusifs et souvent plusieurs Montagnais portaient le même nom.

...
« Parfois les Montagnais sont désignés par des surnoms, comme Le Borgne, Le Castor, le Sautoux, etc.
À cause des grandes difficultés (sons intermédiaires, interchangeabilité des lettres l, n et r, abréviations de syllabes, etc.) que présentait la langue montagnaise à une oreille française, les noms indiens n'étaient pas toujours enregistrés avec une égale fidélité. Aussi retrouve-t-on les mêmes noms sous de nombreuses variantes. » (*Ibid.* : XIX-XX)

Au total, les quatre registres de missions qui ont été étudiés mentionnent 13 noms d'ethnonymes/gentiles qui peuvent être associés au grand ensemble montagnais/innu : Anticostiens, Bersiamites, Chicoutimiens Kakouchaks, Kouachouchouets, Minganiens, Montagnais, Nécoubanistes, Ouchestigoueks, Oumamioueks, Papinachois, Piékouagamiens, Tadoussaciens. Celui des Kouachouchouet apparait douteux, car il n'est pas mentionné sur les cartes historiques consultées. Dans le *Quatrième registre de Tadoussac* qui couvre une partie de la seconde moitié du 18^e siècle la plupart de ces noms d'ethnonymes/gentiles ne sont plus mentionnés et les Amérindiens des missions ne sont plus identifiés que par le nom Montagnais par le père Coquart et par Léo-Paul Hébert qui a analysé en détail le contenu de ce registre. L'unité du grand ensemble montagnais recouvrant toute une série de noms de « nations », qui étaient en fait des bandes locales ou régionales portant des noms différents, déjà affirmée sur la carte du père Laure de 1731 est maintenant reconnue comme telle sur le plan linguistique et culturel par les observateurs les plus proches, les missionnaires, comme nous avons pu le voir dans des passages des *Relations* concernant la parenté linguistique des Montagnais des rives du Saint-Laurent, des Papinachois et des Oumamioueks.

3.3 - La localisation des Montagnais, des Papinachois, des Ouchestigoueks et des Oumamioueks au 17^e siècle selon l'historien Reynald Parent

Dans sa thèse de doctorat Parent présente de nombreuses cartes, qu'il a préparées lui-même pour la plupart, localisant à différentes périodes historiques les groupes amérindiens occupant la région s'étendant du Saint-Maurice au Labrador. Au total, 27 de ces cartes concernent directement ou indirectement la présence montagnaise et trois sont des reproductions de cartes anciennes (deux du Père Laure et une de La Hontan). Pour la fabrication de ces cartes, il s'est appuyé sur des sources documentaires publiées, dont les célèbres *Relations des Jésuites*, et sur des sources d'archives. Il s'est aussi aventuré à faire ce que les anciens cartographes ne faisaient pas, soit établir des frontières territoriales entre les groupes mentionnés dans des écrits ou sur des cartes anciennes. Or, comme nous l'avons vu pour les *Relations des Jésuites*, les écrits sont généralement assez vagues quant à la localisation des groupes ou « nations » montagnaises mentionnées et les cartes n'indiquent jamais de limites précises; elles ne font le plus souvent que localiser approximativement un nom amérindien dans un espace en relation avec certains points de repère, le plus souvent des cours d'eau, et avec d'autres groupes que l'on sait être des voisins.

Dans ce contexte, tracer des frontières précises entre des groupes relève d'une certaine audace cartographique. D'autant plus que l'auteur n'explique pas toujours clairement les raisons de ses choix cartographiques. C'est pourquoi, il faut aborder ses cartes en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'approximations et de documents indicatifs, en particulier pour ce qui est des frontières précises entre les quatre groupes qui nous intéressent.

Dans sa thèse, Parent divise le 17^e siècle en sous-périodes variables selon les sujets (territorialité, postes de traite, guerres amérindiennes, migrations, missions, etc) qu'il analyse, ce qui le rend quelque peu difficile à suivre dans son exposé. Pour ce qui est de la répartition territoriale des groupes amérindiens, il fait appel à deux sous-périodes : a) 1603-1657; b) 1666-1705. On remarque donc un hiatus de neuf ans entre les deux, mais cela n'a pas vraiment d'importance. Dans les deux cartes-synthèse correspondant à ces deux sous-périodes, Parent ne localise respectivement sur ces cartes que quatre et trois sous-ensembles montagnais : Montagnais, Papinachois, Ouchestigoueks et Oumamioeux dans la première (Parent 1985 vol. IV : fig. 9); les trois premiers sans les Oumamioeux qui semblent être incorporés aux Ouchestigoueks dans la seconde (*Ibid.* : fig. 3). Ces deux cartes de Parent et les autres qui sont pertinentes démontrent globalement la continuité de la présence des Montagnais/Innus sur leurs territoires ancestraux, mais aussi plusieurs mouvements de population internes et externes :

a) pendant le 17^e siècle, les Montagnais occupent à peu près tout le territoire de la rive nord du Saint-Laurent entre le Saguenay et Québec et une partie de celui de la rive sud entre Rivière-du-Loup et Matane (*Ibid.* : fig. 9 et 31);
b) pendant la sous-période 1658-1666 (celle des guerres iroquoises), les Montagnais ont évacué temporairement la sous-région du Saguenay et une partie de celle du Lac-Saint-Jean (*Ibid.* : fig. 23);

c) plusieurs cartes documentent les trajets empruntés par les Iroquois lors de leurs invasions guerrières ainsi que les déplacements (« fuites ») des différentes nations (*Ibid.* : fig. 13-24);
d) dans la sous-période suivante (1666-1705), les Montagnais réoccupent ces territoires, mais reçoivent des immigrants d'autres nations : Abénaquis, Abitibiens, Algonquins, Attikameks, Etchemins, Micmacs (*Ibid.* : fig. 31 et 45).
d) deux cartes montrent la provenance des groupes d'immigrants et les trajets suivis (*Ibid.* : fig. 25 et 28);